

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE VITROLLES N° 64 Janvier/Février/Mars 2014

DOSSIER

Génération(s) Névache !

p.19 à 22

Éditorial



Depuis 1975, Vitrolles possède un centre de vacances à Névache. Beaucoup d'entre vous connaissent ce lieu unique, situé dans la magnifique Vallée de la Clarée, près de la frontière franco-italienne. Il a permis à plusieurs générations de familles de Vitrollais de profiter d'un lieu de vacances situé en pleine montagne, à des tarifs accessibles, et avec un encadrement de qualité.

Ce centre est également un lieu ressource pour nos enfants, puisqu'il accueille des classes découverte et des colonies de vacances. Des moments qui contribuent à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement des plus jeunes. Pour toutes ces raisons, nous avons consacré le dossier de ce magazine au centre de vacances de Névache. L'occasion de découvrir ou redécouvrir ce lieu dédié à chacun d'entre vous.

Par ailleurs, afin de fêter ensemble ce début d'année, je vous donne rendez-vous à la soirée des vœux à la population qui se déroulera le samedi 11 janvier à la salle de spectacles Guy OBINO, à l'occasion de l'inauguration de ce nouveau lieu pour tous.

Pour cette nouvelle année, je vous adresse mes vœux les plus sincères afin que 2014 apporte à tous joie, santé et réussite !

Loïc GACHON
Maire de Vitrolles
Conseiller général des Bouches-du-Rhône





Directeur de la publication : **Loïc GACHON**
Elu délégué à la Communication :
Michel PIQUET
Directeur adjoint de la publication :
Simon FOURNIER
Rédacteur en chef :
Marjorie PIRAS
Rédaction : **Marjorie PIRAS, Laure ALAZARINE, Grégory AIGOIN, Amandine JOLLAIN, Nathalie ANTONUCCI-ASSOULINE**
Maquette : **Fabien PALMARI**
Photos : **Corinne ADAM**
Imprimerie : **Trulli**
Imprimé sur papier recyclé, avec des encres végétales.
Imprimeur certifié « Imprim'vert »
19 000 exemplaires



Date de publication : Janvier 2014





Génération(s) Névache !









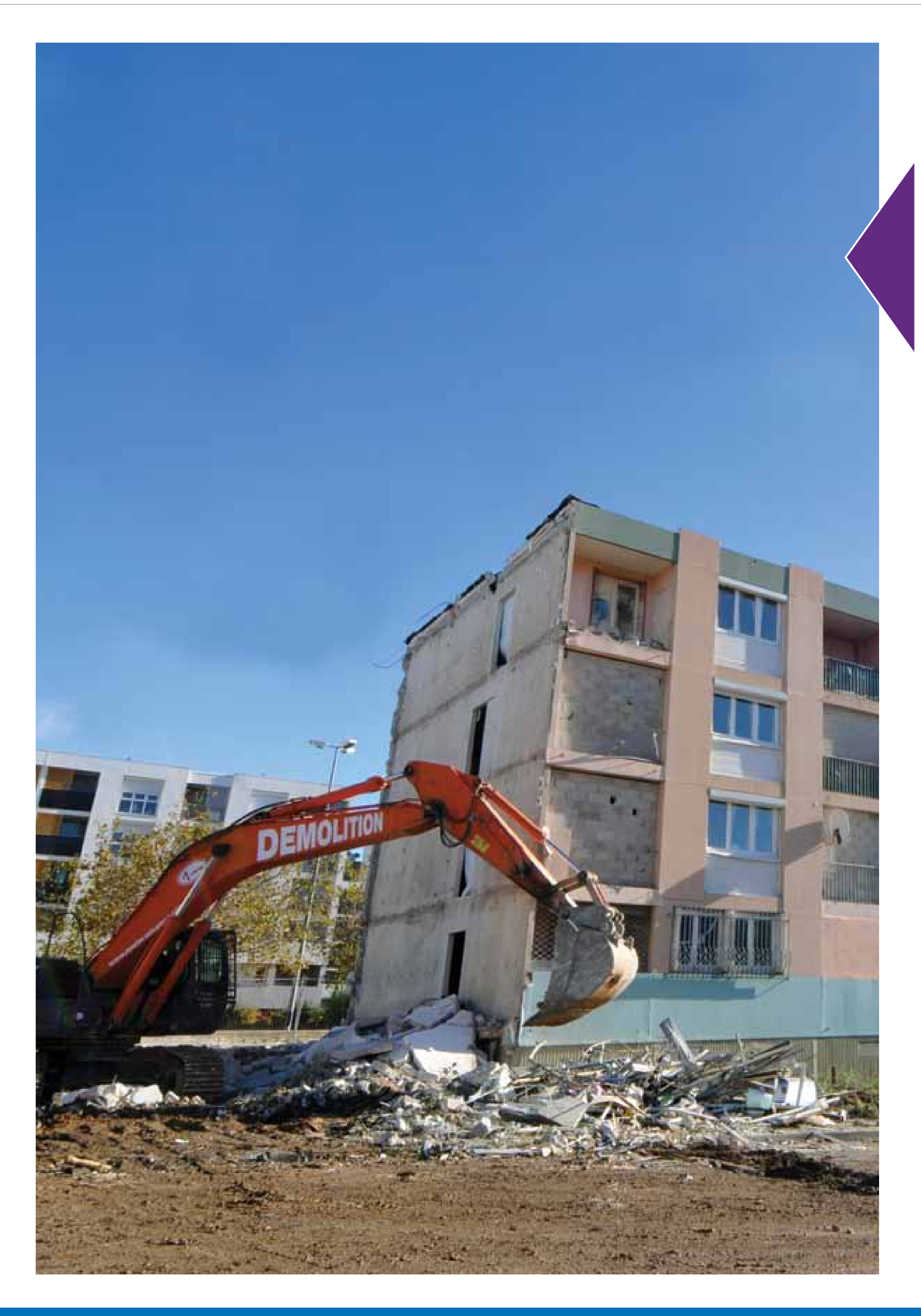






Début décembre, de nombreuses animations ont rythmé le **Marché de Noël** en centre-ville et au vieux-village.





Depuis le mois de novembre, la **déconstruction des barres d'immeuble Sauge et Sarriette** se fait progressivement.



●●● Orchestré par l'EMMDAL, le Festival des Jeunes Talents Classiques a mis à l'honneur les jeunes solistes issus des conservatoires de la région, du 15 au 17 novembre, au théâtre de Fontblanche.

●●● En partenariat avec l'AVF, les nouveaux habitants de Vitrolles ont pu participer à une visite de la ville commentée, le 16 novembre.





●●● A l'occasion de la venue de Pierre Rabhi, ardent défenseur de l'agroécologie, la rue baptisée à son nom et située au quartier des Pins a été inaugurée le 22 novembre.



●●● Inauguration de la résidence L'Amarante, située au quartier des Pins, le 26 novembre dernier. Ce programme de 18 logements, qui accueille en rez-de-chaussée l'agence locale de 13 Habitat, a été livré à l'automne.



●●● Fin novembre, dans le cadre de la Journée des droits de l'enfant, une exposition réalisée par des petits Vitrollais de 4 centres aérés et de 6 crèches de la Ville a pris place dans le hall de l'Hôtel de Ville.



●●● Cette année encore, les Seniors ont bénéficié d'un colis de Noël offert par la Mairie, dont la distribution a eu lieu le 28 novembre.

••• Comédiens en situation de handicap et interprètes valides réunis sur la scène du théâtre de Fontblanche, le 28 novembre : une idée audacieuse de la Compagnie Tétines et Biberons, pour une version revisitée de Roméo et Juliette. Avec les jeunes du collège Simone de Beauvoir et de l'IME Les Fauvettes.





••• Plusieurs commémorations se sont déroulées en cette fin d'année : cérémonie du Souvenir aux morts pour la France (1er novembre), Armistice de la Première Guerre Mondiale (11 novembre) et Journée du souvenir des morts en Afrique du Nord (5 décembre).





••• Du centre-ville au village, la nouvelle édition du Marché de Noël a offert, le temps d'un week-end prolongé début décembre, une kyrielle de rendez-vous : stands d'artisanat et de gastronomie, photo avec le Père Noël, spectacle « La Nuit des jouets », grand loto…









••• Commémoration de Sainte Barbe, la Patronne des Sapeurs Pompiers, au centre de secours de Vitrolles, le 6 décembre.

••• François LAMY, Ministre délégué chargé de la Ville, en visite à Vitrolles dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine du quartier des Pins.





••• Plus de 50 associations vitrollaises se sont mobilisées en faveur de la recherche contre les myopathies et autres maladies rares lors de la dernière édition du Téléthon (du 6 au 8 décembre).

••• La mobilisation citoyenne en faveur de Robin Richard ne faiblit pas : un loto était organisé à la Maison de quartier de la Frescoule, le 14 décembre.





••• Dans le cadre des « Expéditions imaginaires » (Marseille Provence 2013), « Le fabuleux musée des songes » a pris place au centre culturel G. Sand durant plus de deux mois.

UN NOUVEAU LOCAL POUR LES RESTOS DU CŒUR



La campagne d'hiver des Restos du cœur a démarré dans un nouveau local entièrement remis à neuf dans la résidence des Ormeaux. Des travaux engagés par la Mairie qui sont arrivés à point pour accueillir les bénéficiaires dans de meilleures conditions et optimiser la distribution des colis alimentaires. L'antenne de Vitrolles fonctionne toute l'année avec une importante campagne d'hiver pour près de 200 familles, suivie d'une campagne d'été réservée aux plus nécessiteux. Pour rappel, les Restos du cœur distribuent 130 millions de repas en France pour 960 000 personnes grâce à 66 000 bénévoles, aux dons et aux collectes alimentaires nationales. **Contact : Les Restos du cœur, rue Henri Bosco, résidence les Ormeaux 2, bâtiment le Rhône - 04 42 75 01 18**

LE GROUPE SETEC SE DISTINGUE MONDIALEMENT

Le « Major Civil Engineering Project of the last 100 years » autrement dit « le projet majeur de génie civil des 100 dernières années » a été décerné conjointement au groupe SETEC et à Atkins pour la maîtrise d'œuvre du tunnel sous la Manche. Nous vous avions déjà parlé de SETEC international, filiale du groupe SETEC, à l'occasion de sa labellisation « Patrimoine du XXème siècle » pour son bâtiment situé au bord du parc du Griffon. Cette entreprise à taille humaine, est implantée sur Vitrolles depuis 1972. Elle est spécialisée dans l'ingénierie des infrastructures de transport et compte de très grands projets à son actif en France et à l'étranger (dont les aéroports de Nice et de Saint-Denis de la Réunion, la future ligne TGV Bretagne-Loire, ou encore l'autoroute destinée à relier Moscou et Saint-Pétersbourg). Décidément, une grande entreprise sur notre territoire…

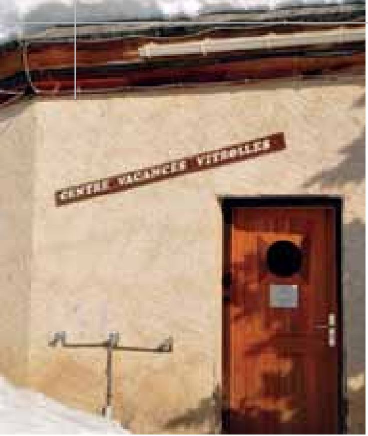
LE PLU DE VITROLLES APPROUVE

Après 4 années d'études et de concertation, le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vitrolles remplacera dès le mois de janvier 2014 le Plan d'Occupation des Sols. Une réflexion d'ensemble sur la politique d'aménagement de la ville avait été ouverte par la délibération du 27 novembre 2008 ayant pour objectif un développement plus équilibré et attractif du territoire communal. Face à de tels enjeux, vous avez été nombreux à participer à l'élaboration du PLU : le diagnostic territorial, le Projet d'Aménagement et Développement Durables (PADD) et l'élaboration des règles d'urbanisme ont fait l'objet de riches échanges avec la population et les partenaires de la commune (réunions publiques territorialisées, ateliers thématiques, questionnaire à la population, expositions dans les quartiers, grand forum au Chapiteau de Kiffa…). S'imposant à tous (particuliers, entreprises, administrations) et servant de cadre à l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables...), vous êtes invités à consulter le dossier complet (règlement, documents graphiques, annexes) à la Direction de l'urbanisme, située au bâtiment l'Azuréen (Arcades de Citeaux, à deux pas de l'Hôtel de Ville).



Enquête de satisfaction

Pour améliorer la qualité du service rendu au public et ainsi mieux vous satisfaire, la Mairie de Vitrolles s'est lancée dans une démarche d'obtention du « label Marianne » et a obtenu sa certification officielle en 2011. Dans le cadre de ce dispositif, elle mène régulièrement des enquêtes de satisfaction afin de mieux connaître vos attentes. Une démarche qui a déjà porté ses fruits et qui avait permis, notamment, de modifier les horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Aujourd'hui, nous vous appelons à vous exprimer à nouveau du 20 janvier au 31 janvier 2014, à l'Hôtel de Ville ou sur le site Internet de la ville **www.vitrolles13.fr**



Inscriptions à Névache

Deux séjours au choix en pension complète sont proposés par la Mairie : du 23 février au 1er mars ou bien du 2 mars au 8 mars. Les inscriptions auront lieu du 6 au 10 janvier pour les familles n'ayant pas participé aux vacances d'hiver 2013, du 13 au 16 janvier pour les familles ayant participé aux vacances d'hiver 2013, sur places restantes et à partir du 17 janvier pour tous y compris les familles non vitrollaises.

Inscriptions : Guichet Unique de l'Enfance - Bâtiment le Romarin - 04 42 77 63 24 Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h.

DEMANDE DE LOGEMENT : MODE D'EMPLOI

Vous souhaitez effectuer une demande de logement social : le service municipal du logement et de l'habitat prend à cœur de vous accueillir et vous orienter dans vos démarches.

La procédure est aujourd'hui simplifiée dans un souci de transparence et d'équité :

1 - Se faire enregistrer à la fois par la Mairie et par un bailleur qui vous affectera un numéro unique départemental ;

2 - Fournir ce numéro à la Mairie pour compléter votre dossier ;

3 - Prendre si nécessaire un rendez-vous avec l'élue, conseillère municipale déléguée au logement social qui vous écoutera, vous informera et écrira un courrier personnalisé aux bailleurs potentiels.

En Commission d'attribution des logements, la Municipalité présente et défend trois dossiers par logement libéré (sachant que la décision appartient à la commission). Les inscrits sont choisis en fonction de critères prédéterminés dont le caractère d'urgence. Mais attention ! Pour bénéficier de ce service, n'oubliez pas d'actualiser votre dossier dès tout changement de situation (adresse, téléphone, perte de revenu…) et de reconduire chaque année votre inscription auprès de la Mairie et des bailleurs. En plein contexte de crise, la Ville a du mal à satisfaire les demandes sur ses 650 logements réservés (sur un parc de 4500 logements sociaux). En 2013, seuls 60 logements ont été libérés et 1200 demandes sont en attente, d'où l'importance de bien constituer son dossier.

La Municipalité a également instauré depuis 2004, avec les bailleurs et les partenaires sociaux, des Commissions d'impayés où ils recherchent des possibilités de mutations vers des logements adaptés aux ressources des locataires qui ont du mal à régler leur loyer, ceci afin d'éviter les expulsions. Et pour les personnes en grande difficulté, la Sous-Préfecture, les bailleurs sociaux et la Municipalité étudient leurs cas en étroite collaboration.

Ce travail en bonne intelligence permet, par ailleurs, une meilleure mixité dans les quartiers. L'habitat social sur Vitrolles est important et attractif avec ses 33% de logements sociaux (contre 25% imposés par la loi Solidarité Renouvellement Urbain) et son Projet de Rénovation Urbaine du quartier des Pins.

Service Municipal Logement et Habitat
Bâtiment le Romarin 04 42 77 91 35
Procédure et formulaires également sur www.vitrolles13.fr



AVEC FACEBOOK, VITROLLES EST À LA PAGE !



Comment tout savoir de l'actualité vitrollaise ? Connaître les sorties et spectacles à ne pas manquer ? Et même se faire des amis près de chez vous ? La Mairie de Vitrolles a depuis 2012, sa page sur le fameux réseau social Facebook. Vous y retrouverez les temps forts de la vie locale, l'information et les publications municipales (« Vitrolles le Mag », « Ça se passe à Vitrolles », programmes des manifestations...). Inutile d'avoir un compte, la page est ouverte à tous et accessible à l'adresse : facebook.com/ville.vitrolles.

Un outil complémentaire au site internet municipal www.vitrolles13.fr qui vous permet même de laisser des suggestions et commentaires.

Fans de Vitrolles ou simplement curieux, rejoignez-nous !

LA CHORALE DE L'EMMDAL RECRUTE !

L'ensemble vocal Scherzando de l'Ecole Municipale de Musique, Danse et Art Lyrique recrute de nouveaux choristes, en priorité des ténors et des basses. Si vous aimez chanter, venez rejoindre l'ensemble vocal ! Même si vous ne déchiffrez pas la musique, si vous n'avez jamais pris de cours de chant, ce qui est le cas pour la plupart des choristes de ce groupe... Le répertoire est classique et l'ambiance très chaleureuse ! Le recrutement se fait toute l'année. **Contact : EMMDAL 04 42 77 91 15 ou Eliane MAUREL (chef de chœur) 06 07 31 47 57.**

DE NOUVEAUX RENDEZ-VOUS CITOYENS

Les activités du Syndicat d'Initiatives Citoyennes (SIC) l'Embarcadère reprennent en 2014 ! Des rendez-vous de promenade pour redécouvrir sa ville ; une bourse d'échanges (ou de troc) avec le groupe du Système d'Echange Local (SEL), un concours photo avec la Maison Pour Tous, des ateliers radio et vidéo pour le festival de pocket films iMediaCinema, et autres rencontres autour d'un tricot ou d'un gâteau ! **Pour en savoir plus : rendez-vous sur le blog du SIC : www.sicvitrolles.org !**

Ça s'est voté au Conseil Municipal

> Regroupement des écoles élémentaires Louis Pergaud et Paul Cézanne à la rentrée scolaire 2013/2014 (séance du 28 novembre 2013)

A la rentrée scolaire 2013, le poste de direction de l'école Louis Pergaud étant resté vacant, l'Education Nationale a décidé de regrouper en une seule direction les deux écoles élémentaires Louis Pergaud et Paul Cézanne. Ce regroupement facilite la mise en commun de moyens, d'équipements et de projets pédagogiques. Le même nombre de classes est conservé dans les deux écoles, bien que depuis plusieurs années, l'on constate une baisse importante des effectifs d'enfants scolarisés. D'autre part, il est proposé pour ces écoles regroupées la nomination provisoire de « école élémentaire Les Pins », en attendant la réhabilitation du groupe scolaire dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine du quartier.

> Approbation de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (séance du 28 novembre 2013)

Le Contrat Local de Sécurité signé en 2004 étant arrivé à son terme, la Mairie de Vitrolles a élaboré une Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, avec l'ensemble de ses partenaires : bailleurs sociaux, associations, Vitropole, Centre commercial Grand Vitrolles, Police Nationale, Education Nationale, SMITEEB, Préfecture, Maison de la Solidarité, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Mission Locale, services municipaux... Il s'agit d'un programme d'actions vitrollais pour les quatre ans à venir, signé le 11 décembre 2013 par les représentants de l'Etat, de la Communauté du Pays d'Aix et du Conseil Régional notamment. Fondé sur un diagnostic local de sécurité, il valide plusieurs axes stratégiques. Exemples : lutter contre les nuisances et les troubles à la tranquillité publique ; sécuriser les zones d'activités et les zones commerciales ; pérenniser les dispositifs d'aide aux victimes ; consolider le partenariat Ville/Education Nationale et lutter contre l'absentéisme ; développer les actions de prévention ; faciliter la réinsertion des publics sous main de justice, etc.



1 Pinchinades/Croze

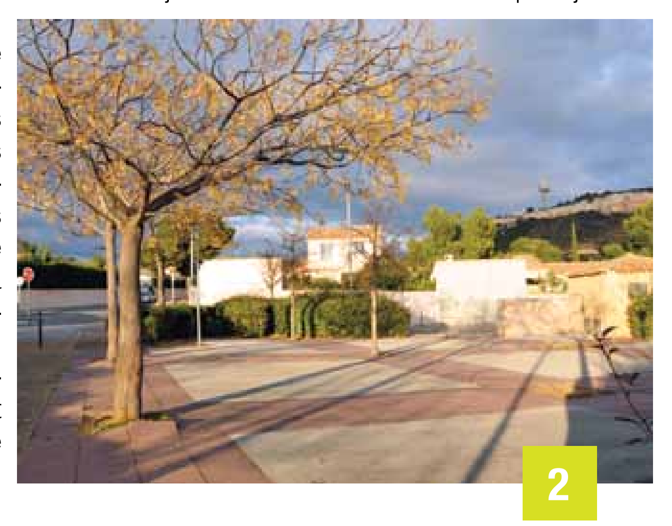
Les horloges de Croze tournent à nouveau

Le temps s'était arrêté dans le quartier de Croze. Au printemps dernier, l'horloge, ou plutôt les horloges, situées à l'intersection de l'avenue de St-Germet et l'allée du Moulin à eau avaient subi les outrages de la météo. Le poteau qui les soutenait s'était littéralement couché sous la force du vent. Grâce à la mobilisation des habitants qui n'auraient pour rien au monde renoncé à ce qui était devenu le symbole historique du quartier, les services municipaux ont entrepris de réparer l'ouvrage à l'identique, lui offrant ainsi une seconde jeunesse. Reste cependant la question du luminaire à traiter. En effet, celui-ci offrait une trop grande prise au vent, il ne peut donc être restauré à l'identique. Le nouvel éclairage devrait prendre une nouvelle forme, plus adaptée et tout aussi efficace puisqu'il éclaire le carrefour et les rues adjacentes.

2 Roucas

Des jeux en extérieur pour les tout-petits

Certains parcs de Vitrolles sont équipés d'aires de jeux et d'activités ludiques qui permettent aux enfants de jouer en toute sécurité sous le regard bienveillant de leurs parents. Si les plus grands les apprécient, les tout-petits se contentent parfois d'observer leurs aînés. En effet, les aires véritablement adaptées aux 1-4 ans sont peu nombreuses. Suite à ce constat, très justement rapporté par une association d'assistantes maternelles, la Mairie a décidé de développer une offre de jeux en extérieur dédiée aux plus jeunes de nos habitants : toboggans de faible hauteur, sols en matériaux souples, formes rondes et couleurs vives seront privilégiés sur les prochains aménagements. Le premier en date sera installé dans le quartier des Cadenières, non loin du croisement de l'avenue Vent du Soleil et de la rue des Santonniers.





3 Tous quartiers

Sécurité routière : nouveaux ralentisseurs

Dans l'optique d'un plus grand respect des limitations de vitesse sur l'axe qui dessert notamment la toute récente salle de spectacles Guy OBINO, de nouveaux ralentisseurs ont été installés sur l'avenue Alphonse Daudet. Il s'agit plus exactement de deux passages piétons surélevés qui, contrairement aux ralentisseurs standards plus étroits, traversent les deux voies de circulation et permettent un passage des véhicules en douceur. Ce type de dispositif remplace peu à peu les autres systèmes tels que les « coussins berlinois » de couleur orangée, dont les inconvénients sont de ne pas freiner les deux roues et de se desceller prématurément. Un autre « dos d'âne » vient également d'être installé sur le chemin du Brusquet, aux Pinchinades.

Vos élus de proximité

Griffon : Marie-Claude MICHEL
Centre ville : Sitti BOINA
Roucas : Henri AGARRAT
Bords de l'étang : Sophie ALLIOTTE
Pinchinades/Croze : Jin NERSESSIAN
Ces élus vous reçoivent sur rendez-vous
Contactez-les au 04 42 77 91 52

4



4 Centre-ville

Le parc des trois mares s'offre un nouveau visage

C'est l'un des plus anciens parcs de Vitrolles, créé à la fin des années 70, tout proche du « Village Expo » devenu aujourd'hui le quartier du Bosquet. Nombreux sont les enfants qui ont joué près des trois plans d'eaux présents à l'époque, et qui ont donné le nom au jardin. Une première tranche de travaux avait conduit, durant l'été 2008, à remplacer les systèmes d'arrosage et aménager de nouvelles plantations. Dans le même temps, des clôtures végétales avaient été installées afin d'isoler les habitations. La seconde tranche, inaugurée en novembre dernier, a permis la rénovation de la partie basse du parc, jusqu'au niveau du boulevard Paul Guigou. Un nouveau chemin piétonnier accessible aux personnes à mobilité réduite a été aménagé et l'éclairage du parc a été rénové. Enfin, le parc a été clôturé le long du boulevard Guigou, afin d'éviter l'accès aux véhicules à moteur.

6



5 Roucas

Mairie du Village : réouverture au printemps

5



La mairie annexe du village est fermée au public depuis le 1er octobre 2012 en raison de travaux de réhabilitation, qui visent notamment à agrandir la salle des mariages. La réouverture du lieu, prévu initialement début 2014, a dû être différée. En cause, le plancher du rez-de-chaussée insuffisamment dimensionné. Il a donc fallu reprendre intégralement cette dalle de fondation avant d'engager le reste du chantier. Les travaux de second œuvre sont en cours (plomberie, électricité...) tout comme l'aménagement des espaces extérieurs, incluant les accès pour les personnes à mobilité réduite. La réouverture au public devrait intervenir en avril, le lieu accueillera les services Réglementation, la Direction du Patrimoine et le Bureau Municipal du Tourisme.

6 Tous quartiers

Les marchés forains, quasi quotidiens

Quand faire son marché à Vitrolles ? La richesse de l'offre est telle que l'on en trouve presque tous les jours. Le marché du dimanche est sans doute le plus grand et le plus fréquenté. Installé au centre-ville, il s'étend de la place de la Victoire à Pierre Plantée en passant par la quasi-totalité des rues piétonnes des Arcades. Le centre-ville accueille également le marché du mardi, moins étendu, et recentré sur la place de Provence. Au village, rendez-vous sur la place de l'Aire au Village le jeudi, pour un marché alimentaire de taille restreinte mais de grande qualité. Enfin, le marché du vendredi est temporairement situé dans le quartier de la Petite Garrigue. Il retrouvera une place de choix au cœur du quartier des Pins, à coté de la future médiathèque, dès 2016. Pour rappel, une navette gratuite dessert le marché du centre-ville deux dimanches par mois.

7 Tous quartiers

Avenue de Marseille : réouverture à la circulation

Si les voies de l'avenue des Salyens sont désormais rouvertes à la circulation (voir page 16), les travaux de l'avenue de Marseille devraient s'achever en 2016, par les aménagements de voirie. Prochaines étapes courant 2014 : la rénovation et l'enfouissement des réseaux humides (eau potable, assainissement, eaux pluviales) et des réseaux secs (électricité et télécom), ainsi que la création de bassins de rétention au Parc Aventure et au square Marguerite de Provence. Bonne nouvelle pour les usagers : la Mairie a organisé le chantier de façon à ce que la totalité de l'avenue reste ouverte dans les deux sens, en circulation alternée quand le chantier impacte les voies. Les deux artères principales de la ville sont donc rendues aux Vitrollais, malgré la poursuite des travaux.





8 Tous quartiers

Nuisances sonores : la CPA est à l'écoute

Dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores, la Communauté du Pays d'Aix déploie actuellement un plan de mesures du bruit sur le territoire. Vitrolles, intéressée par cette démarche, a demandé des mesures sur l'avenue de Marseille et l'avenue des Salyens. Des balises permanentes ont été positionnées afin d'analyser les niveaux sonores pour mieux les corriger. L'opération s'inscrit dans le cadre de l'observatoire du bruit du Pays d'Aix, et s'accompagne de données récoltées directement par des habitants volontaires. Si vous souhaitez devenir une « sentinelle du bruit », ou pour tout renseignement sur ce dispositif, contactez le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Pays d'Aix au 04 42 28 25 10 ou le service Écologie Urbaine de la CPA au 04 42 91 49 45.

9 Bords de l'Étang

Les rencontres naturalistes régionales se dérouleront à Vitrolles

La Maison de quartier des Bords de l'étang accueillera prochainement les rencontres naturalistes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est ainsi que les 31 janvier, 1er et 2 février prochains, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO PACA) organise trois jours d'échanges autour de 4 thématiques : les sciences appliquées aux zones humides, les politiques de protection de la nature, les connaissances naturalistes et l'éducation à l'environnement. Ce sera également l'occasion de participer à des sorties nature autour de l'étang. Pour toute inscription (nécessaire) ou renseignement, rendez-vous sur le site internet (rubrique Rencontres Naturalistes) : paca.lpo.fr. D'autres conférences animées par la LPO PACA sont régulièrement programmées, retrouvez-les sur vitrolles13.fr



Pierre RABHI venu partager sa réflexion à Vitrolles



Le 22 novembre dernier, près de 250 personnes ont participé à la soirée-débat dédiée au développement durable organisée au cinéma les Lumières. Pierre RABHI, ardent défenseur de l'agroécologie, nous avait fait l'honneur de sa présence.

Agriculteur. Mais aussi biologiste. Ainsi que romancier. Et de surcroît penseur, poète et conférencier. Pierre Rabhi n'est pas de ceux à qui l'on peut aisément coller une étiquette. Et c'est bien là toute sa richesse… Sans doute celle-là même qui lui a permis d'inventer un nouveau mode de vie pour lui et sa famille il y a plusieurs années. En 1960, il quitte Paris et son travail d'ouvrier pour s'installer dans les Cévennes ardéchoises où il se lance dans l'agriculture écologique. Il utilise alors des engrais verts et du compost, recourt au traitement phytosanitaire naturel, réhabilite des savoir-faire traditionnels… A l'époque, c'est une petite révolution. Il lui faudra d'ailleurs attendre plusieurs années pour vivre de sa ferme. Depuis, il a fait des émules. Et transmet depuis près de 30 ans son savoir-faire en France, en Europe et en Afrique, avec un objectif : redonner leur autonomie alimentaire aux populations. Il est également l'auteur de nombreux ouvrages dont *Du Sahara aux Cévennes, Conscience et Environnement* ou encore *Graines de Possibles,* co-écrit avec Nicolas Hulot. *« Aujourd'hui, pour produire, notre agriculture est obligée de détruire. L'Humanité doit prendre conscience de son inconscience »*, a-t-il déclaré lors du débat du 22 novembre. Lors de cette soirée qui a réuni de nombreux Vitrollais, les associations, citoyens et services de la Ville impliqués dans la démarche Agenda 21 ont pu également partager projets locaux de développement durable et démarches éco-citoyennes à travers différents stands (composteurs, information sur les économies d'énergie, présentation de la future Médiathèque). Avant une projection en avant-première de « Tante Hilda », le dernier film d'animation de Jacques-Rémi GIRERD, connu pour ses précédents longs-métrages environnementaux (La Prophétie des grenouilles, Mia et le Migou, etc.)

Faire ses emplettes écolo et solidaires à Vitrolles

Des paniers frais et bio

Commandez vos produits frais et recevez-les sur votre lieu de travail ou dans des points relais proches de chez vous. Au menu de ce nouveau service créé par un jeune Vitrollais : légumes et fruits bio, épicerie, œufs, viande, charcuterie, vins… *Pour en savoir plus : http://www.fraichmarket.com/*

Vous avez la fibre solidaire ?

La Fibre Solidaire, c'est une friperie associative, émanation du Secours catholique. Vous y trouverez des vêtements et accessoires de bonne qualité et à petits prix. Une autre très bonne raison d'y faire ses emplettes : l'association mène des actions de réinsertion professionnelle. *33 Arcades des Abbayes (près d'Intermarché) du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h30.*

Les « valeurs agricoles » à Valbacol

Jean-Jacques et Marie-Mimose OLIVARES, couple vitrollais d'horticulteurs - pépiniéristes font feu de tout bois pour rendre pédagogique et ludique leur exploitation agricole. Au choix, donc : école de jardinage, journées champêtres, parcours de « fleurogolf » permettant de découvrir le monde végétal un club à la main, repas à la ferme, camping, espace guinguette et terrasses ombragées… *04 42 75 30 46*

Le chantier au quotidien

Stationnement : un nombre de places identique
La question du stationnement est très importante pour les riverains. Une attention particulière a donc été portée à ce point : le positionnement de certains parkings change, mais le nombre total de places reste identique.

Le nouvel aménagement du marché
Historiquement, le marché du vendredi prenait place sur les voies carrossables de l'avenue. La route était fermée à la circulation, obligeant les véhicules à prendre la déviation via les rues Monticelli, Seyssaud et l'avenue Constant. L'aménagement de la future place de marché, mitoyenne à la future médiathèque, permettra d'accueillir les forains dans un cadre arboré, plus vaste et agréable. Pour maintenir un nombre de places identique à l'ancienne configuration, le marché s'étendra toujours sur l'avenue, mais empiétera également sur les voies piétonnes. Il conservera ainsi son envergure, tout en libérant la circulation automobile.



L'avenue des Salyens réouverte à la circulation

Initiée début 2012, la requalification de cette artère principale est en cours de finalisation, avec une réouverture complète à la circulation. Cette étape préfigure le nouveau visage du centre de Vitrolles.

L'avenue des Salyens a été rouverte à la circulation en décembre dernier sur l'ensemble de son tracé. Il devenait urgent de décongestionner le trafic affecté par ailleurs par les travaux de l'avenue de Marseille. Pour rappel, la livraison du chantier de l'avenue des Salyens, qui devait intervenir courant 2015, avait été avancée au premier trimestre 2014 dans cet objectif. Pari tenu ! La deux fois deux voies qui séparait littéralement le quartier des Pins de celui de la Petite Garrigue, au point qu'une passerelle était nécessaire pour la traverser, n'est plus. Elle laisse place à une route aux dimensions plus humaines, à double sens de circulation. A l'origine du projet, la volonté de désenclaver le quartier des Pins qui nécessitait par ailleurs une profonde réhabilitation. C'est tout l'enjeu du Projet de Rénovation Urbaine (PRU) qui prévoit également d'accueillir la future médiathèque au centre du quartier, et lui redonner ainsi toute sa place de cœur de ville.

Nouveaux aménagements, nouvelles perspectives
De nouveaux trottoirs plus larges pour les piétons, des voies cyclables dédiées et des aménagements paysagers spécifiques ont été pensés pour casser l'effet autoroute de l'avenue et favoriser les modes doux de déplacement. Au terme du Projet de Rénovation Urbaine, le marché fera son retour au cœur du quartier, tout comme le nouveau pôle commercial des Pins. En matière de transports, le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui reliera les Pennes-Mirabeau à Marignane en passant par Vitrolles et Saint-Victoret, empruntera notamment la nouvelle avenue des Salyens. Cette ligne rapide fera ainsi le lien entre le centre-ville et la zone commerciale. 2014 annonce également les premiers coups de pioche de la future médiathèque. Le centre-ville a entamé sa métamorphose, où se dessinent progressivement de nouveaux espaces de vie.



Fibre optique : le vaste plan de déploiement se poursuit

Alors que les premiers habitants ont été raccordés fin 2013, y compris en habitat individuel, le déploiement de la fibre optique se poursuit désormais sur la seconde des 5 zones du territoire vitrollais.

Les habitants du quartier pavillonnaire de La Plaine ont été gâtés à Noël : ils ont été parmi les premiers à bénéficier de l'Internet à très haut débit. Les raccordements dans ce secteur, la « zone 1 », avaient débuté en réalité courant 2013, mais uniquement sur certaines copropriétés verticales (immeubles et appartements). Une zone où le débit, très limité, permettait de naviguer sur la Toile mais était insuffisant pour supporter les services TV de manière acceptable. Avec un débit théorique allant jusqu'à 200 Mbits/s, l'évolution est donc significative ! Tandis que le raccordement se poursuit sur la « zone 1 » où les habitants sont progressivement démarchés par les opérateurs, les travaux ont débuté, parallèlement, sur la « zone 2 ». Une étape importante puisqu'à l'issue de ces travaux (zone 1 + zone 2), 60 % des Vitrollais seront raccordés à la fibre optique ! Pour en savoir plus, consultez la cartographie du déploiement : www.vitrolles13.fr (rubrique Accès direct/Infos chantiers/fibre optique)

La zone 2 en détails

La délimitation de cette seconde zone est le fruit d'une étroite collaboration entre Orange et la Mairie qui tenait impérativement à prioriser les quartiers les plus déficitaires. La décision a donc été prise de créer 3 lots distincts au sein de cette zone 2 :

- Lot 1 : quartiers des Cadenières, de l'Agneau et des Vignettes
- Lot 2 : quartiers du Bosquet, des Plantiers, une partie des Pins et une partie de la Petite Garrigue
- Lot 3 : quartiers du Griffon, des Pinchinades et de la Frescoule

Logements sociaux : vous êtes aussi concernés !

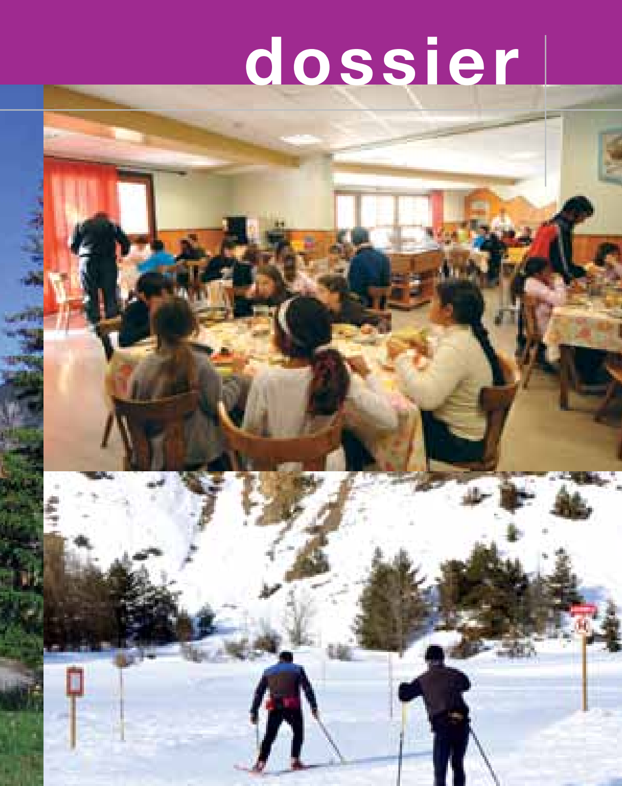
Les logements sociaux sont bien évidemment concernés par le très haut débit au même titre que le parc privé. La procédure est toutefois différente : l'opérateur doit signer des protocoles d'accords avec chaque bailleur. SFHE, Sud Habitat et 13 Habitat ont déjà signé ces accords. Il n'y a donc aucun frein au raccordement de leurs résidences. Orange est actuellement en cours de négociation avec la Phocéenne d'Habitation et Nouveau Logis Provençal. Concernant Logis Méditerranée, les discussions sont engagées et devraient également aboutir sous peu. Enfin, les démarches entreprises avec Logirem n'ont pas encore abouti et font l'objet de discussions complémentaires.



A 1600 mètres d'altitude, **le centre de vacances de Névache,** au cœur de la Vallée de la Clarée. Un lieu idéal pour les activités sportives...







Génération(s) Névache !

Certains y ont fait leurs premiers pas sur des skis, d'autres se souviennent de leur première « colo » ou de vacances en famille inoubliables. On se remémore la rencontre surprenante avec un chamois, les amitiés qui se sont nouées ou une veillée au cours de laquelle on a tant ri. Névache, c'est tout ça à la fois !

Depuis presque 40 ans, plusieurs générations de Vitrollais ont connu des jours heureux au centre de vacances de Vitrolles situé à Névache. Le temps d'une colonie de vacances, d'une classe découverte ou d'un séjour familial. Peu de gens le savent, mais il est rare qu'une ville soit propriétaire d'un lieu tel que celui-là, entièrement dédié aux vacances de ses habitants. Qu'on se le dise, nous, Vitrollais, avons bien de la chance !

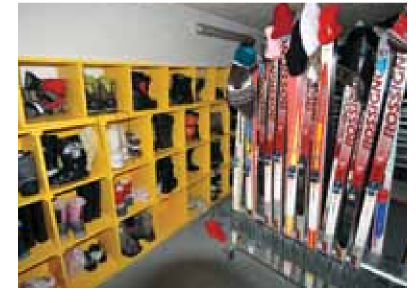
L'histoire a commencé au début des années 70. Une idée germe : construire quelque part dans les Alpes un lieu dédié aux classes de neige et aux vacances à la montagne. Névache, petite commune située dans la vallée de la Clarée, séduit très vite. Après un chantier parfois « verglacé et envahi par la neige », le 2 août 1975, le centre ouvre ses portes aux enfants à l'occasion du premier séjour. De nombreux autres suivront…

Une page de l'histoire contemporaine de Vitrolles s'écrit alors à plusieurs kilomètres de là et à 1600 mètres d'altitude.









Au cœur des Alpes, un lieu unique dédié aux Vitrollais

Situé dans le Vallée de la Clarée, à la frontière franco-italienne, Névache est un petit village des Hautes-Alpes. La nature environnante, préservée, se décline en lacs, forêts ou encore alpages. L'aménagement du lieu favorise la convivialité : coin cheminée, bar, salon, salle de télévision, table de ping-pong, salles de réunion ou de classes, et salles d'éveil. Le centre accueille des classes découverte, des colonies de vacances, des séjours famille durant les vacances scolaires (février, été, fin d'année) mais aussi des groupes (seniors, sportifs, associations..) à l'occasion de stages d'oxygénation.

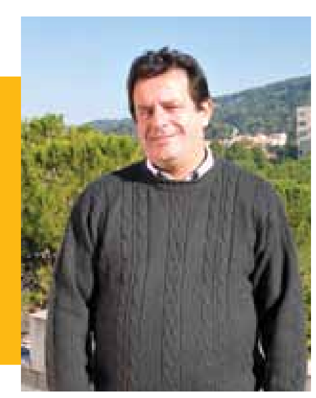
Ils font vivre le centre

Le centre accueille tous types de publics : crèches, seniors, enfants, familles… Ce qui nécessite une organisation bien rôdée. Une équipe de 18 personnes fait vivre le centre à l'année. Tandis que 9 animateurs supplémentaires viennent en renfort temporairement pour encadrer les classes découvertes. *« Dans ce type de structure, on s'organise de manière à réunir la famille, à créer des moments de convivialité, de cohésion sociale. Névache, c'est une aventure humaine, celle du groupe, dans un milieu naturel montagnard qui est puissant, explique Nicola Sansonne, qui dirige le centre depuis 5 ans après un parcours dans le tourisme social. Les valeurs éducatives sont clairement définies dans le projet d'établissement : promouvoir des valeurs telles que la laïcité, l'équité, la tolérance, la solidarité, le respect de l'autre, le respect de soi, la citoyenneté, l'écocitoyenneté, le droit pour tous à la connaissance. Et cela, tant auprès des enfants que des adultes. Cela passe par différentes actions : activités sportives, organisation de soirées, attention portée à la qualité des repas ou encore préoccupation environnementale forte. »*



1 directeur, 1 directeur adjoint chargé de l'animation, 2 animateurs d'éveil, 3 personnes en cuisine, 3 chargées du service et 4 autres de l'entretien,1 secrétaire de direction, 2 agents de maintenance. Voilà une équipe complète pour faire vivre le centre !

Frédéric PAIN a travaillé de manière quasiment discontinue durant 25 ans à Névache, de 1983 à 2006 : cuisinier puis adjoint au directeur délégué à l'animation, et enfin directeur du centre. *« C'est un lieu particulier, convivial, chaleureux, à l'ambiance familiale. Tout est fait pour que le public se sente vraiment en vacances : les repas, les activités et animations qui sont proposées sur place, l'atmosphère, la beauté environnante. J'ai pu voir, durant toutes ces années, à quel point les Vitrollais sont attachés à ce lieu et comment nombre d'entre eux ont pu créer des liens d'amitié forts, qui ont perduré de retour à Vitrolles. »* **Frédéric PAIN**



De nombreux enfants se rendent au centre chaque année

Le centre de Névache est principalement orienté vers l'accueil des enfants. A la fois sur le temps scolaire (classes vertes en été, classes rousses à l'automne et classes de neige en hiver) et durant les vacances d'été (colonies en juillet et en août). Les activités proposées sont axées sur la découverte de l'environnement : randonnée, ski, raquettes, kayak, accro-branches, rafting, équitation. Les animations sont encadrées par trois animateurs d'éveil titulaires du diplôme « Accompagnateur moyenne montagne ».

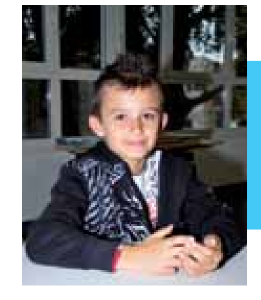




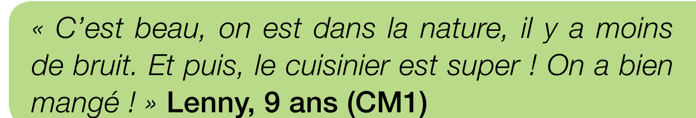
La classe CM1/CM2 de l'école Picasso est partie en classe verte en juin 2013, puis en classe rousse en octobre 2013. Témoignages.

« Je suis déjà allée trois fois à Névache, en colonie de vacances. Mais c'est encore mieux d'y aller avec l'école. On a fait des randonnées, des jeux. Je dis oui tout de suite pour y retourner ! » **Djazila, 11 ans (CM2)**

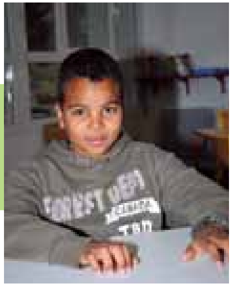




« On a vu des moutons, des chamois et on a fait une course d'orientation. Sylvain, l'animateur, nous a même parlé d'un oiseau qui mesure 2 mètres. Là-haut, c'est pas pollué, et ça fait du bien ! » **Thibaut, 10 ans (CM2)**



« C'est beau, on est dans la nature, il y a moins de bruit. Et puis, le cuisinier est super ! On a bien mangé ! » **Lenny, 9 ans (CM1)**





« Les classes découverte permettent de créer des liens autrement entre les enfants eux-même mais aussi entre eux et l'enseignant. Vis-à-vis des familles, le lien de confiance se développe également à ce moment-là. Par ailleurs, les séjours à Névache sont l'occasion pour les enfants d'apprendre la vie en collectivité. L'organisation du centre est d'ailleurs très bien rôdée, avec des animateurs compétents et une équipe à l'écoute. » **Delphine DALMAS, enseignante**

Au fil des années, que de bons souvenirs partagés !

Le premier séjour débute le 2 août 1975. Dans la semaine, le centre est inauguré. De nombreux Vitrollais font le déplacement pour l'occasion. Le projet du centre a été conçu par l'architecte Robert GRANIER qui décida de créer un bâtiment en forme circulaire. Une architecture très spécifique dont Henri BREMOND, Maire de Vitrolles à l'époque, dira lors de l'inauguration : « La ligne de force qui a motivé cette œuvre, c'est le cercle... Névache, ce sera donc le cercle familial des enfants en vacances, l'été ou l'hiver. Ce sera aussi le cercle des gens du 3ème âge ou celui des parents sans enfants d'âge scolaire. » Cette architecture circulaire fait la force et le charme du lieu : quel que soit l'endroit d'où on le regarde, le centre arbore toujours son toit en forme de « chapeau chinois », en écho aux montagnes qui l'entourent. Et même à l'intérieur, c'est un plus : la convivialité est renforcée, tandis que chaque chambre bénéficie d'une vue sur la montagne.



Septembre 1985. Une fête est organisée pour les 10 ans du centre.

Hiver 1997. Tout schussssssss ! Le lieu idéal pour apprendre à skier.



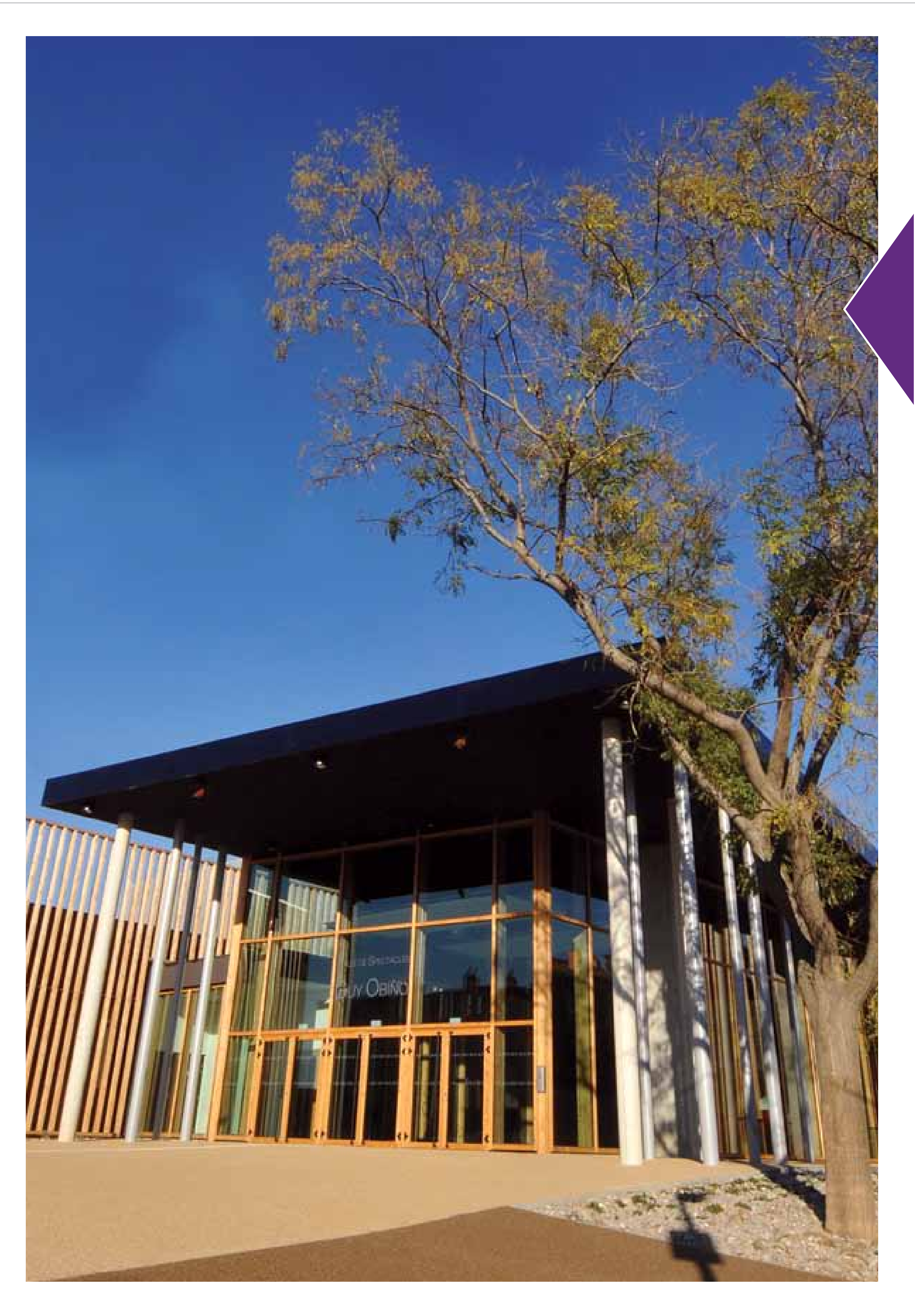


Hiver 2010. Une image poétique : une « dormeuse » posée dans la neige de Névache dans le cadre du projet photographique « L'insomnante ».

« Paris a la Tour Eiffel, et Vitrolles le centre de Névache »

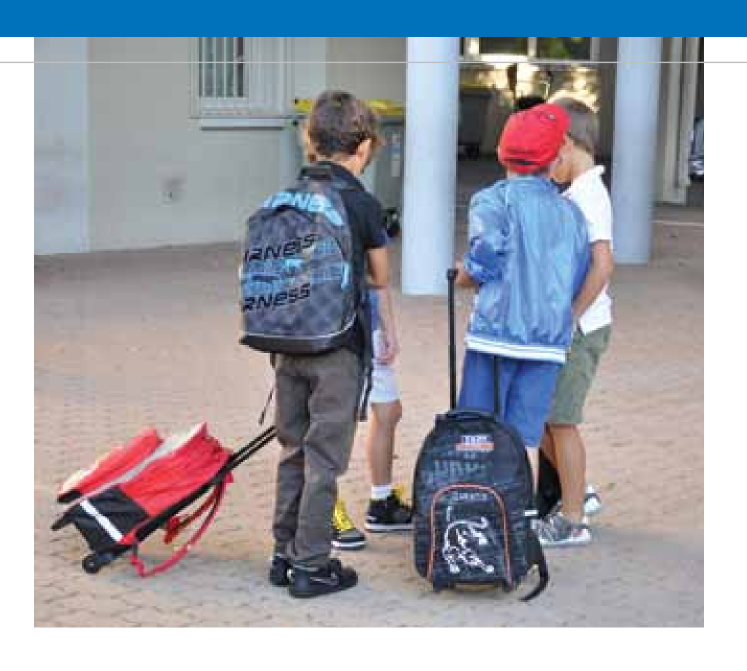
« La première fois que je suis allé à Névache, j'avais 8 ans. A l'époque, les séjours étaient plus longs puisqu'ils duraient 3 semaines. C'était la classe transplantée : école le matin et activités de plein air l'après-midi. J'ai eu la chance de m'y rendre aussi avec mon père (NDRL : Pierre PERLES dit « Pedro ») *qui emmenait ses élèves. Aujourd'hui, en tant qu'enseignant au collège Fabre, j'y vais à mon tour avec mes élèves de 6ème, en collaboration avec toute l'équipe des profs d'EPS, depuis 4 ans. C'est extrêmement positif pour les enfants à plusieurs égards : ils découvrent un milieu qu'ils ne connaissent souvent pas, la montagne ; c'est l'occasion de leur faire pratiquer des activités sportives de plein air ; et cela a un impact très positif sur le vivre ensemble, au sein de la classe. Ce centre, c'est tout un symbole. Paris a la Tour Eiffel, et Vitrolles le centre de Névache. »* **Jean-François PERLES, enseignant en collège**





La salle de spectacles Guy OBINO ouvrira ses portes le 11 janvier, à l'occasion des vœux du Maire à la population.

Nouvelle organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2014



Favoriser l'apprentissage des enfants par le développement d'activités éducatives nécessite quelques aménagements dans l'organisation de la semaine d'école. Tour d'horizon des changements à prévoir dans les écoles primaires de la Ville, à la rentrée 2014.

Qu'impose le décret sur les rythmes scolaires pour l'école primaire ?
La loi oblige la mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées au lieu de 8 actuellement. Le but est d'alléger le nombre d'heures de cours fondamentaux au profit d'activités éducatives appelées Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi, vendredi, et mercredi ou samedi à raison de 5h30 par jour et de 3h30 maximum par demi-journée. La durée de la pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30.

Comment est mise en place cette loi à Vitrolles ?
La mise en œuvre de cette réforme pouvait se faire soit à la rentrée 2013 soit à la rentrée 2014. La Mairie a choisi cette seconde option pour prendre le temps de la concertation et construire un projet partagé par tous. Pour cela un processus participatif a été lancé dès juin 2013 avec les enseignants, l'Education nationale, les agents municipaux, les parents, les associations… Ce sont, au total, plus de 1 000 personnes qui ont participé à 10 réunions.

A quoi va ressembler la semaine des enfants ?
Suite à cette consultation, une organisation spécifique à Vitrolles a été définie : inscrire les activités éducatives lors d'un après-midi qui dépendra du secteur auquel l'école sera rattachée ; 4 périmètres seront définis. D'autre part, les matinées d'enseignement seront rallongées d'environ 30 minutes au détriment de l'après-midi pour respecter au mieux les temps d'attention de l'élève plus importants le matin.
Les horaires d'accueil des enfants seront allongés afin de faciliter l'organisation des parents, à savoir de 7h30 à 18h00. La période de restauration du temps du midi sera maintenue, mais réorganisée afin de la rendre plus calme, donnant la possibilité aux enfants de prendre leur temps pour déjeuner.
Enfin, la demi-journée supplémentaire d'enseignements, prévue par la loi, sera placée le mercredi matin. Ainsi la semaine scolaire s'étendra du lundi matin au vendredi soir.

Qu'est-ce que le TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ?
Le Temps d'Activités Périscolaires (TAP) constitue, avant tout, un temps éducatif contribuant à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement de l'enfant. Il s'agit pleinement d'un temps éducatif qui permet aux élèves de développer des connaissances nouvelles et variées, mais aussi d'exercer leur autonomie ou encore le respect des autres. Le TAP s'adapte à la tranche d'âge de l'enfant pour répondre de manière optimale à ses besoins. Les maternelles n'auront donc pas les mêmes activités que les enfants de l'élémentaire. L'organisation du TAP repose sur la mobilisation des équipements municipaux (stades, théâtre, bibliothèque…), des locaux scolaires et de personnels qualifiés garantissant une bonne qualité des activités proposées. Ce TAP sera gratuit garantissant l'accès à l'ensemble des élèves de la ville.

Retour sur la concertation

Les agents municipaux, les enseignants, les associations et les parents d'élèves ont été consultés dès le mois de juin pour appréhender la question de la réforme des rythmes scolaires et son application à Vitrolles. Ces différents groupes ont d'abord été concertés séparément :

- Les agents de la commune : 4, 18, 19, 21 juin et les 4, 20 et 26 septembre
- Les enseignants : 17 juin 2013
- Les parents d'élèves : 22 juin 2013
- Les associations : 24 septembre 2013

Après cette première étape, des comités de travail, composés des personnes préalablement consultées, ont été créés. Le 28 septembre 2013, ces groupes ont réfléchi à la structuration de la semaine scolaire et leurs travaux ont été présentés le 12 octobre 2013.

Le 10 décembre 2013, le chapiteau de Kiffa accueillait une nouvelle réunion publique collective avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Dernière étape : La Ville de Vitrolles propose aux parents un dernier temps de concertation qui sera organisé au cours du premier trimestre 2014, afin de fixer définitivement l'organisation de la semaine scolaire et d'affiner la mise en place des activités éducatives, notamment pour les parents d'élèves.





Le point de vue de Claire Leconte, chronobiologiste reconnue, ayant suivi la concertation à Vitrolles

« Il est important de faire un projet qui respecte réellement les besoins de tous les enfants. D'ailleurs, nous devrions parler de réforme des temps de l'enfant plutôt que de réforme des rythmes scolaires. En effet, c'est l'ensemble des périodes de classe et de périscolaire qui rentrent en ligne de compte dans l'apprentissage de l'enfant. Ce dernier acquiert savoir-être, savoir- éducatif… tout au long de la journée. Par contre, la journée doit être découpée selon les pics de vigilance des enfants pour optimiser l'apprentissage. L'attention des élèves est beaucoup plus forte le matin que l'après-midi, le temps scolaire doit s'y concentrer. La pause méridienne est, quant à elle, un moment où les enfants doivent être le plus au calme possible. De toute façon, la cohérence et la régularité doivent être recherchées entre les différents temps de la journée et au-delà sur la semaine et même l'année ».

Cibler les candidats : une stratégie pour l'emploi



Avec plus de 800 visiteurs, le 3e forum emploi "Dynamics" organisé le 5 décembre dernier, a été un succès. L'idée ? Cibler les profils en fonction des postes à pourvoir dans les entreprises locales.

Le Bureau Municipal de l'Emploi qui pilotait la manifestation avait invité plus de 50 exposants dont une trentaine de recruteurs, des organismes de formation, d'insertion, et d'aide à la création d'entreprises... Dès l'ouverture du forum à 9h, les candidats affluent. Ce jeune homme a travaillé dans le prêt-à-porter, puis a été ambulancier, avant de décider de créer sa propre entreprise d'aide à la personne. *« Aujourd'hui, il est difficile de retrouver un emploi, alors pourquoi ne pas me lancer dans un secteur qui m'intéresse ? »* Ces mères de familles cherchent une formation pour devenir assistantes maternelles à domicile : *« Avec tous les parents qui ont besoin de faire garder leurs enfants ! »* Trois amies diplômées d'un Bac Pro font le tour des stands : *« On est prêtes à faire n'importe quel métier mais il faut être mobile. C'est difficile sans permis de conduire et ça coûte cher de le passer ! »*

Si le forum était ouvert à tous, la plupart des visiteurs avaient reçu une invitation selon leur CV. Sur le stand IKEA Vitrolles, on propose ce jour-là des postes à la logistique. A d'autres moments de l'année, ce peut être à la restauration ou à la vente. Chez PROSEGUR, société qui combine plusieurs activités (gardiennage, sécurité, distribution...), la recherche de personnel est quotidienne : *« Notre secteur offre de réelles opportunités. La plupart de nos salariés sont en CDI mais il y a beaucoup de turn-over. »* Chez SCOLAREST, branche de Compass Group France spécialisée dans la restauration d'entreprises, d'écoles et d'hôpitaux, *« la porte est ouverte à tous. Les postes à pourvoir demandent peu de qualifications, mais de la bonne volonté, de l'énergie, le sens du contact. »*

Favoriser l'emploi local

« La conjoncture actuelle est défavorable mais le tissu économique local est dynamique, explique Naïma MELLITI, Conseillère municipale déléguée à l'Emploi et à la Formation. *En ce moment, ce sont surtout des agences d'interim qui embauchent, souvent en CDD. Je travaille sur la proximité, j'oriente le public que je reçois vers le Bureau Municipal de l'Emploi. »* Cette structure propose un accompagnement spécifique aux Vitrollais vers des métiers ciblés, comme le souligne Alain AREZKI, Conseiller municipal délégué à la Création d'emplois par le développement économique, la formation et l'insertion, qui ajoute : *« La Ville poursuit son partenariat avec les professionnels comme Pôle Emploi, la Mission Locale et les acteurs de l'économie sociale et solidaire. »* Ou comme Vitropole Entreprendre dont Steve BOUDON est le Vice-président : *« Nous représentons 700 entreprises et 13 000 salariés. On est là pour aider les créateurs d'entreprises, pour développer le business local. Moins de 20 % de Vitrollais travaillent sur la zone industrielle. Il faut en amener plus à travailler sur la commune ! »*



Rejoignez le Carnaval le 15 mars !

C'est autour de l'univers des « contes et légendes » que se prépare la parade du Carnaval vitrollais. Rendez-vous en centre-ville pour un festival de couleurs.

Chacun est convié le samedi 15 mars à participer à cette fête populaire ancrée dans la tradition provençale. Rendez-vous est donné sur le parvis de l'Hôtel de Ville à 14h pour suivre le parcours emmené par trois marionnettes articulées avant un final au parc St-Exupéry, à 17h30, pour le jugement de Caramantran. Orchestré par la Mairie et un collectif d'associations vitrollaises, le Carnaval sera animé par Champagne Factory. Echassiers, musiciens et comédiens seront donc de la fête au milieu des fumigènes, canons à fusées et autres confettis ! Afin que chacun puisse participer à ce joyeux rassemblement, des navettes gratuites du SMITEEB vous emmèneront en centre-ville, en partance des bords de l'étang et de la Frescoule.

Au bout du conte, quelques idées pour se costumer

« Contes et légendes », quel fabuleux programme ! Cette année, vous aurez l'embarras du choix pour trouver un costume qui colle avec ce thème. Si vous êtes à court d'idées, pensez aux personnages célèbres tels que Gulliver, Peter Pan ou Alice au Pays des merveilles. On n'oubliera pas non plus l'incontournable légende du Roi Arthur avec ses fées, ses chevaliers et bien sûr Merlin l'enchanteur ! Inspirez-vous également des univers relatés par les grands écrivains du conte tels que Andersen (La petite sirène), les frères Grimm (Blanche-Neige), ou Charles Perrault (Barbe bleue, peau d'âne). Enfin, l'univers de Tolkien, le créateur du Seigneur des anneaux, rempli de hobbits, elfes et autres orques, peut également être une source d'inspiration intarissable !



Cette année, l'affiche officielle du Carnaval sera créée par des écoliers, suite à un concours lancé auprès des différents groupes scolaires de la Ville par le Conseil Municipal des Enfants (cf. page Citoyenneté). Les écoliers qui remporteront le concours d'affiche du Carnaval auront la joie de voir leur dessin affiché en très grand format dans le mobilier urbain de la ville (voir photo ci-contre).

Conseil Municipal des Enfants : les projets se dessinent

En octobre dernier, les 32 petits Vitrollais du Conseil Municipal des Enfants (CME) se lançaient dans 4 projets, un pour chacune des 4 commissions (Environnement, Solidarité, Sport et Loisirs, Culture). Depuis, les initiatives ont bien avancé et sont en passe de se concrétiser.

« Les jeunes élus ont à cœur de mener à terme leurs projets. Ils se sont investis progressivement dans leur rôle, grâce notamment à l'accompagnement de l'animatrice du CME, Caroline DEVENEY, commente Odette DESCLOUX, Conseillère municipale déléguée à l'Enfance et aux Affaires scolaires. *Ils ont ainsi pu prendre de l'assurance, acquérir une certaine maturité et développer un savoir-faire en matière de travail collectif. »*



Sensibiliser les écoliers au tri sélectif

« Faites du tri, la Terre vous sourit ». Tel est le slogan inventé par les écoliers de la Commission Environnement du CME dans le cadre du projet de mise en place de tri sélectif sur l'ensemble des groupes scolaires vitrollais. Ce slogan se retrouvera sur une affiche incitant à faire le tri qui sera installée dans toutes les écoles au mois de janvier, date de lancement du tri dans les écoles. Les enfants ont également travaillé avec une plasticienne du périscolaire, Roxanne DAUMAS, pour créer le graphisme de l'affiche. Un moyen éducatif et ludique de sensibiliser à l'environnement.

Recueillir des témoignages pour connaître l'histoire de Vitrolles

La commission Solidarité du CME planche sur un projet intergénérationnel. L'idée est simple : les enfants vont jouer les « petits reporters » en interviewant des habitants ayant l'âge de leurs parents et grands-parents pour comprendre comment on vivait à Vitrolles dans les années 50 et 60. Un questionnaire a déjà été élaboré ainsi qu'un atelier organisé avec l'association Vatos Locos Vidéo, qui accompagne les enfants dans la réalisation du documentaire vidéo.

Proposer un ciné-goûter aux Lumières

Les jeunes élus de la Commission Culture ont, quant à eux, choisi de proposer une projection ouverte à tous les écoliers de Vitrolles. Une sélection de 12 films faite par le directeur du cinéma *Les Lumières* a tout d'abord été soumise aux enfants qui, après s'être documentés sur les différents longs-métrages, ont opté pour « L'odyssée de Pi ». La projection aura lieu dans les prochaines semaines. Et ce sont les enfants du CME qui s'occuperont de la logistique et de l'organisation de l'événement.

Organiser un concours de dessin pour l'affiche du carnaval

Un concours de dessin a été lancé auprès des écoles élémentaires de la ville pour la réalisation de l'affiche officielle du carnaval. Ces dernières semaines, les enfants ont donc fait appel à leur imagination pour réaliser le visuel de l'événement. Au total, 14 classes de 7 groupes scolaires ont fait des propositions artistiques. Celles-ci seront étudiées prochainement par un jury composé du Maire, des élus et des techniciens de la Ville, et de l'animatrice du CME. Verdict : le 22 janvier. Si l'affiche retenue sera visible dans le mobilier urbain installé dans tous les quartiers de la ville, les autres propositions donneront lieu à une exposition afin de mettre à l'honneur l'investissement créatif des enfants.

Sur la piste de « Polar en Lumières »

2 parrains, 2 jours de plus, le festival Polar en Lumières s'étoffe mais la recette de sa réussite reste la même : de multiples séances de cinéma, des soirées inédites et une ambiance conviviale.

Cette année, le festival Polar en Lumières ouvrira 2 jours plus tôt et donnera l'occasion à tous les afficionados de profiter un peu plus longtemps de l'atmosphère festive de cette 5e édition. C'est donc du 8 au 16 février que se déroulera, au cinéma Les Lumières, cet événement dédié aux films policiers. Au programme : du cinéma bien sûr, mais aussi de la musique, du théâtre, des rencontres, des dédicaces… le tout, sous le parrainage de deux pointures du cinéma noir.

Jean-Pierre Mocky et Richard Bohringer, un binôme de parrains

Avec plus de 60 longs métrages à son actif, Jean-Pierre Mocky est un scénariste mais aussi un réalisateur incontournable du cinéma français. *De Solo*, en 1969, au *Renard Jaune*, en juin dernier, le film policier tient une place importante dans sa filmographie. Richard Bohringer, acteur fétiche de Mocky, sera également présent à ses côtés pour le festival. Ces artistes se sont imposés comme une évidence pour le parrainage de cette manifestation. Une rétrospective de quelques-uns des films de ce tandem sera projetée durant les 9 journées du festival.

De la Méditerranée à l'Amérique du sud, une programmation diversifiée

Le coup d'envoi de la manifestation sera donné par les Marseillais de Radio Babel Marseille, empreint de l'imaginaire de la mer et du voyage. Les compositions originales portées par la poésie de Louis Brauquier sont chantées par ce groupe polyphonique. Le voyage se poursuivra, avec le film *Les Apaches* du cinéaste Thierry de Peretti, un thriller social qui se déroule en Corse. Le captivant film noir, *Pierre, papier, ciseaux*, du vénézuélien Hernàn Jabes, entrainera les spectateurs dans les réseaux de corruption de Caracas. La soirée de clôture sera servie par de nombreux



thrillers en avant-première. Le théâtre sera également à l'honneur avec la pièce *Monsieur Malaussène au théâtre*, de Daniel Pennac. Le seul et unique comédien sur scène interprètera l'histoire de Benjamin Malaussène, héros de la *saga Malaussène.*

Une création unique pour Polar en Lumières

Cette 5e édition sera marquée par l'élaboration d'un spectacle original. *Moi et ce diable de blues*, de Richard Tabbi et Ludovic Lavaissière a inspiré une production combinant cinéma, musique et théâtre. Le comédien Gilles Azzopardi et le batteur Patrick Jouanneau essaieront de faire ressentir aux spectateurs toute la noirceur de l'enquête d'un lieutenant, sur la piste d'un tueur adepte des rituels barbares. Pour ceux qui auraient raté Polar en Lumières, des séances de rattrapage sont prévues les 17 et 18 février.

TARIFS Films : tarif habituel des séances ; soirées : entre 12 et 15€ ; Pass Festival : 45 € en vente au Cinéma Les Lumières dès la mi-janvier. Attention, seulement une centaine d'exemplaires sont disponibles. Cinéma Les lumières : 04 42 77 90 77

Goran Bregović, le maître de la musique balkanique, fait halte chez nous

Le nom de Goran Bregović ne vous dit rien ? Pourtant vous le connaissez forcément ! L'homme au 6 millions d'albums vendus possède plusieurs cordes à son arc. Il a composé de nombreuses musiques de film, de *La Reine Margot*, de Patrice Chereau, à *Underground* en passant par *Arizona Dream* du réalisateur Emir Kusturica. Goran Bregović est passé maître dans l'art des bandes originales. Ses talents de compositeur ont également convaincu des interprètes comme Iggy Pop ou Cesaria Evora. Sa musique traditionnelle des Balkans, aux tonalités pop-rock, fait régulièrement vibrer les plus grands lieux de concert.

Après plus de 1200 dates assurées à travers le monde, la tournée de Goran Bregović s'arrêtera à Vitrolles. La salle Guy Obino accueillera l'artiste et son Orchestre des Mariages et des Enterrements, le 21 février prochain. Ce premier concert dans la salle de spectacles mettra à l'honneur une musique festive et entrainante portée par une voix reconnaissable entre toutes et accompagnée de cuivres, de percussions, de cordes symphoniques et de chœurs. Cette date sera l'occasion de découvrir son dernier album, *Champagne for Gypsies.* Promis, vous n'aurez pas la gueule de bois !



© Silke BABIC

Les places, non numérotées, seront en vente auprès du Pôle Action Culturelle (Domaine de Fontblanche, Avenue Jean Monet, 4 allée des artistes, 04 42 02 46 50) dès la troisième semaine de janvier ou sur place (Salle Guy Obino), le soir même de la représentation. Tarifs : 20€ plein tarif, 12€ tarif réduit (retraités, handicapés, –18 ans, étudiants, chômeurs, minima sociaux).

Vitrolles, première ville de la Région à accueillir l'exposition Anne Frank

Tout débute par une histoire assez incroyable. En 2012, un Vitrollais se rend à Amsterdam et visite la maison Anne Frank. Tellement bouleversé par la vie de cette jeune fille juive vivant cachée pour échapper à la Shoah, Eric Olivi décide de créer une exposition sur le sujet. C'est à peine deux ans plus tard que cette exposition internationale débarque à la médiathèque George Sand. Du 28 janvier au 1er mars 2014, « Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui » permettra aux visiteurs de découvrir ou de redécouvrir la vie de cette jeune fille mais surtout cette période de l'Histoire où le racisme et la discrimination étaient exacerbés. Les élèves de CM2, 3e et 1e dont la Guerre de 1939-1945 est au programme, auront la primeur des visites guidées durant les trois premières semaines. Le grand public devra, quant à lui, patienter jusqu'au 22 février. Les plus curieux auront, tout de même, un aperçu lors de l'inauguration qui se déroulera le 28 janvier, à 18h, dans le hall de la Médiathèque George Sand. Celle-ci sera suivie, au cinéma Les Lumières, de la projection d'un film relatif à l'adolescente allemande. Un « parcours lecture » composé d'extraits de son Journal sera réalisé entre ces deux lieux. Un peu plus tôt dans l'après-midi, Eva Schloss, la demi-sœur d'Anne Frank et Lilian Thuram, fortement impliqué sur les sujets liés à l'égalité et au racisme, viendront débattre avec les jeunes Vitrollais au Chapiteau de Kiffa.

Essai transformé

Jean-Christophe JAUBERT

Il y a deux ans, ce jeune rugbyman de 18 ans foule la « pelouse des grands » : il intègre alors le centre de formation du Rugby Club de Toulon. Un club mythique qui a remporté le championnat d'Europe en mai 2013, avec des joueurs notoires tels que Johnny Wilkinson ou Frédéric Michalak. *« C'est une victoire déjà d'arriver à Toulon, de faire sa place. Il faut en vouloir… Je m'y sens bien et, j'espère continuer. »* Un accomplissement pour Jean-Christophe JAUBERT, qui a fait ses premiers pas dans l'ovalie à 5 ans au club des Pennes-Mirabeau avant de rejoindre le club de Vitrolles à l'âge de 10 ans. Le véritable tournant s'est opéré il y a 3 ans, lorsqu'il intègre le pôle espoir de Hyères, qui forme des jeunes rugbymen. *« Cela a précipité les choses, et m'a fait progresser plus vite. »* Malgré ce parcours, le jeune Vitrollais garde la tête sur les épaules. Si une carrière dans le rugby n'était finalement pas possible ? C'est une éventualité qu'il garde à l'esprit. Sans se cramponner coûte que coûte à son rêve. Le jeune talonneur assure d'ores et déjà ses arrières : après avoir obtenu son bac l'année dernière, il prépare actuellement un DUT en génie mécanique, une discipline qui le passionne.

« Le rugby donne un cadre sportif et convivial »

Bien que son statut de sportif de haut niveau lui permette de concilier sport et études, cela ne lui laisse pour autant pas beaucoup de temps libre : il s'entraîne matin et soir, chaque jour de la semaine, sauf le mercredi. Puis enchaîne les matches durant les week-end. *« Le rubgby, c'est très formateur : ça donne un but, un cadre sportif et convivial. Notamment pour les jeunes. Moi, j'en fais depuis tout petit. Cela m'a beaucoup apporté, et cela a même fait ce que je suis aujourd'hui. »*

Les nouveaux Vitrollais

Octobre 2013 Chaima AMARA – Selsebile AMARA – Jessim AMROUNE –Elissa BOUSELMI – Lounès CHEHBOUB – Vérane CONTE – Maëline DUARTE – Gabriel DUCOS –Yoann GILLARDO – Jeanne LESSER – Axel LONGIN – Mélissa MARTINEZ – Djessim MAZARI – Alessio SADOUN – Teym SDIRI – Luna SORDEL – Souleymane YKHLEF **Novembre 2013** Kaïss BOUCHENAFA – Louis FECHINO – Camille LEBOUC – Rayan AZAROUAL – Tiphaine PAULOT – Aaron SAUTERELLE – Inaya SIMON – Anissa-Zahoua BOUSELMI – Tyfenn HAROUN – Yacoub MAHREZ – Kaïs AZZOUZI GUENOT – Léo BERNARD-REYMOND –Françoise CONTRERA – Kamil ELOUALLOUS – Aléna FARIA – Illyana KADRI – Noa MALBOUVIER – Ritaj METIDJA – Benjamen NEGREL – Ruben ROMERO – Sophie SATUK – Linaya SOUISSI – Nolan SOULIER DIB – Owen ANDRE – Lyed BESSADOK – Séléna CIMINO – Romain DAMBRUNE – Kamil ELOUALLOUS – Daénérys GARDAREIN – Kahan KILIC – Sheldon LAURENÇON – Hella LOUMI – Johana MATOS – Eléna RAPETTO – Jihene SOULI **Décembre 2013** Camille BOURGEOIS – Clément CHELLOUG – Stessy GREGORY – Yannis GUERN – Lizze KERN SIQUEIRA DE SOUZA – Gabriel RICHARD – Matthew ATHENOUX – Léo LOMBARDO – Antoine MARTINEZ – Romain MIRGUET

Ils s'aiment

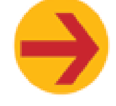
Août 2013 Olivier GIMENEZ & Linda MELLITI **Octobre 2013** Cyril BOUCHELLOUG & Camélia TAGUELMINT – Jalel OUERFELLI & Manel AZZABI **Novembre 2013** Yassin BARNAS & Assia FERCHICHI – Hélio MOREIRA CARNEIRO & Vera LOPES ANDRADE GONÇALVES – Martial ALBIOL & Laurence SEBBAGH – Julien FLANDIN & Cathy DANJOUR

Ils nous ont quittés

Octobre 2013 Kelly DE SOUSA MARQUES CHONCHON – Johanna MAUREL – René COLETTE – Fernand STEFFEN – Robert MARRAS – Apollonie CALANDIN – Sinda BELLAÏD – Lucia AGIUS **Novembre 2013** Jeanne LAGET – Raoul LICCIARDI – Pierre ARZIAL – Alexandre GIRAUDO – Reine TOUBOUL veuve AVAZERI – Angèle COSENTINO née CROCE – Lucien GIVERSO – Danièle PONS – Rosette SANTUCCI née BOYER – Berthe FAURIES veuve PORTA – Edmond DOTTI – Eve MESTRE – Youcef DJERMOUNE – Jean TYSSANDIER – Stéfano SARDO – Andre EINAUDI – Marguerite CORREARD veuve AMBROGIO **Décembre 2013** Antonia SAMMARTANO veuve CROCE – André RANCHON



Vous souhaitez recevoir des informations régulières sur la vie culturelle ou sur les événements de votre ville ?



Abonnez-vous gratuitement



NOM, Prénom : ______________________

Adresse : ______________________

____

Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville : ______________________

Tél : ____________ Mél : ______________________

Vous pouvez aussi nous envoyer une copie ou photocopie de ce bulletin

A renvoyer ou à déposer complété à :
MAIRIE DE VITROLLES Service Communication
Place de Provence BP 30102 13743 Vitrolles cedex

Numéros utiles

SOCIAL
• **Maison de la Solidarité** 04 13 31 58 29
- Age d'Or 04 42 15 41 02
• Maison du droit 04 42 89 03 31
• IVG Contraception (N° Vert) 0800 105 105
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h uniquement.

Information CCAS
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a désormais deux lieux pour vous accueillir.
Le CCAS, dont le siège était situé au chemin des Vignes, a regagné depuis le 23 mai ses locaux entièrement rénovés au village. A noter : l'accès se fait désormais par l'avenue Vital Rouard et la place du parc.
A l'espace Lully, dans le quartier de la Frescoule, les travailleurs sociaux de l'antenne Sud et de l'Epicerie sociale du CCAS continueront à proposer les mêmes services d'aide sociale.

Nouvelles coordonnées
Siège
Village, Avenue Vital Rouard (Arrêt de bus à proximité) - 04 42 77 63 77
Antenne Sud
Quartier de la Frescoule, 101 avenue Jean Monnet, Espace Lully - 04 42 77 63 81

PROPRETÉ
• Déchèterie 04 42 79 77 56
• Enlèvement encombrants (CPA) 0 810 00 31 10 (hors gravats et déchets verts)
• Sce débroussaillement 04 42 77 94 39
• Nettoiement (N° Vert) 0 800 00 20 20

TRANSPORTS
• Smiteeb Gare routière centre-ville 04 42 89 85 85
• Bus de l'étang de Berre 04 42 46 06 66
• CAP (ligne Vitrolles-Aix) 04 42 97 52 12
• Suma (ligne Vitrolles-Aix) 04 42 87 05 84

ÉCONOMIE/EMPLOI
• Bureau Municipal de l'Emploi 04 42 77 41 00
• Mission locale Est-Etang de Berre 04 42 77 53 53
• Pole Emploi 04 42 77 39 49 ou 08 11 55 01 13

FAMILLE/ÉDUCATION
• Guichet unique 04 42 77 63 24
• Petite enfance 04 42 77 63 50
• Point Info Famille 04 42 15 41 05 / 06 70 71 14 29

CULTURE
• Affaires culturelles 04 42 02 46 50
• Bibliothèque G. Sand 04 42 77 90 40
• Bibliothèque G. Brassens 04 42 89 11 55
• Ecole de musique et de danse 04 42 77 91 15
• Ecole d'arts plastiques 04 42 89 87 13
• Cinéma Les Lumières 04 42 77 90 77
• Université du Temps Disponible (UTD) 04 42 43 58 04

ANIMATIONS/LOISIRS
• Vacances et loisirs 04 42 77 63 47 ou 55
• Cybermaison Centre-ville (G. Sand) 04 42 77 90 40
• Cybermaison Quartiers Sud 04 42 77 41 05
• Ludothèque 04 42 77 90 41 ou 94 27
• Maisons de quartier 04 42 77 67 90
• Maison des associations 04 42 77 63 42

VIE PRATIQUE
• Sports 04 42 77 63 25
• Logement 04 42 77 63 72
Le service du logement est ouvert au public, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
• Bureau Municipal du Tourisme 04 42 77 90 27
• Environnement 04 42 77 90 92
• Maison du droit 04 42 89 03 31

Allô Mairie 0 800 00 20 20

Les numéros d'urgence
• Pompiers 18
• Police secours 17
• SAMU 15
• Centre anti-poison 04 91 75 25 25
• Clinique de Vitrolles 04 42 46 26 26
• EDF- GDF urgences 08 10 33 31 13
• Médecin 24h/24h 04 42 89 00 00
• Police nationale 04 42 10 88 20
• Police municipale (N° Vert) 0 800 41 13 13
• Société des Eaux de Marseille 0 810 40 05 00
• Qualité de l'air 24h/24h 04 42 49 35 35

Médecins de garde
JANVIER 2014
• **Mercredi 1er** Dr BOUVIER 04 42 89 22 12
• **Dimanche 5** Dr CALVET 04 42 46 93 34
• **Dimanche 12** Dr COLOGNAC 04 42 79 56 20
• **Dimanche 19** Dr DELATTRE 04 42 79 76 00
• **Dimanche 26** Dr DUFOUR 04 42 89 40 31
FÉVRIER 2014
• **Dimanche 2** Dr ETIENNE 04 42 89 91 01
• **Dimanche 9** Dr FRANCON 04 42 79 75 01
• **Dimanche 16** Dr GABORIT 04 42 75 29 22
• **Dimanche 23** Dr GARNIER 04 42 89 12 12
MARS 2014
• **Dimanche 2** Dr GUEDJ 04 42 75 36 63
• **Dimanche 9** Dr HALIMI 04 42 89 40 51
• **Dimanche 16** Dr HAMZAOUI 04 42 79 77 38
• **Dimanche 23** Dr IMBERT 04 42 89 44 07
• **Dimanche 30** Dr JEAN 04 42 75 15 33

Pharmacies de garde
JANVIER 2014
• **Mercredi 1er** Pharmacie AUBERT CARABELLI
• **Dimanche 5** Pharmacie RAMONE
• **Dimanche 12** Pharmacie SAUTREAU
• **Dimanche 19** Pharmacie CAILLOL
• **Dimanche 26** Pharmacie DOLQUE
FÉVRIER 2014
• **Dimanche 2** Pharmacie EAP
• **Dimanche 9** Pharmacie MARTIN
• **Dimanche 16** Pharmacie DEBROWSKI
• **Dimanche 23** Pharmacie HERAUD
MARS 2014
• **Dimanche 2** Pharmacie OBEDIA
• **Dimanche 9** Pharmacie BOYER
• **Dimanche 16** Pharmacie REBOUD MARCHI
• **Dimanche 23** Pharmacie ZUNINO
• **Dimanche 30** Pharmacie BESSON

3237 : nouveau numéro de téléphone pour la pharmacie de garde de nuit.
Une permanence sera effectuée de 9h à 12h et de 15h à 19h. En dehors de ces horaires, le commissariat de police nationale sera en mesure de joindre les pharmaciens. Après 19h, la procédure de garde de nuit est appliquée. Pour des raisons de sécurité, les pharmacies peuvent travailler à rideau fermé.

Passage fourrière animaux
JANVIER : mardi 7 à 10 h, **mardi 14** à 10 h, **jeudi 23** à 10 h, et **vendredi 31** à 10 h
FÉVRIER : mercredi 5 à 9 h, **vendredi 14** à 9 h, **mercredi 19** à 10 h, et **vendredi 28** à 10 h
MARS : mardi 4 à 9 h 30, **lundi 10** à 10 h, **mardi 18** à 10 h, **mercredi 26** à 10 h

Permanence du Défenseur des Droits à Martigues
Le Délégué territorial du Défenseur des Droits a remplacé juridiquement le Médiateur de la République. Peut saisir cette autorité constitutionnelle : un administré s'estimant lésé par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public, tout enfant qui invoque la protection de ses droits ou une situation mettant en cause son intérêt, mais aussi toute personne s'estimant victime d'une discrimination directe ou indirecte prohibée par la loi, ainsi que tout citoyen qui a été victime ou témoin de faits dont il estime qu'ils constituent un manquement à la déontologie par des personnes exerçant une activité de sécurité. Claude PIETRI, Délégué territorial du Défenseur des Droits, vous reçoit sur rendez-vous à la Maison de la Justice et du Droit, Place Paradis St Roch, à Martigues. Contact : 04 42 41 32 20.

Accueil du public en Mairie
• Hôtel de ville 04 42 77 90 00 Ouverture au public en continu de 8h30 à 16h30
• Mairie annexe Village : ATTENTION ! Fermeture jusqu'au printemps mars 2014.
• Mairie annexe quartiers Sud 04 42 77 91 75 Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Les élus de la majorité municipale vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014



Groupe socialiste et apparentés

Les élus de la majorité municipale n'ont qu'un seul objectif : être à votre service afin d'améliorer vos conditions de vie en préparant le Vitrolles de demain tout en restant mobilisés au quotidien pour vous rendre, avec les agents municipaux, un service public de proximité de qualité. En témoignent : 1/ sur le front fiscal et celui de la maîtrise de nos finances : la non augmentation des impôts ou encore le financement de projets avec le Conseil général et la Communauté du Pays d'Aix qui nous assurent des recettes importantes… 2/ sur le front de l'emploi et de l'économie : le forum qui s'est tenu le 5 décembre dernier ou encore le lancement du projet Vitrolles Cap Horizon… 3/ sur le front de la rénovation urbaine : les garanties de sa poursuite annoncée par le Ministre François LAMY lors de son déplacement sur Vitrolles… 4/ sur le front des projets : la réouverture de l'avenue des Salyens ou encore l'ouverture de la salle de spectacles Guy OBINO… Vos élus socialistes et apparentés se battent au quotidien pour faire de Vitrolles, avec et pour vous, une ville exemplaire en matière de développement durable où il fait bon vivre ensemble.

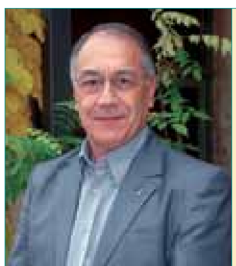
> Michel RENAUDIN, Adjoint au Maire délégué au Personnel Communal



Groupe des élus communistes et apparentés

« J'ai chéri l'idée d'une société libre et démocratique dans laquelle tous vivaient en harmonie et avec des chances égales... Mais, s'il en était besoin, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir » (Nelson Mandela, procès de Rivonna, 1964). Rendre hommage à cet homme modeste, qui a sacrifié sa propre liberté pour la liberté des autres, dont l'esprit d'humilité, de simplicité et de courage, ne doit tomber dans l'oubli, doit servir d'exemple pour chacun d'entre nous. Cet homme a symbolisé et symbolisera pour plusieurs générations, la lutte pour la dignité humaine. Sa vie et son engagement font œuvre d'universalité. Comment Vitrolles peut s'associer modestement à cette oeuvre si ce n'est que de redonner le nom de Nelson Mandela à la place de Provence, place débaptisée par la Municipalité FN/MNR en 1997. Le groupe Communiste vous souhaite une bonne et heureuse année, notamment aux Vitrollais les plus en difficultés.

> Henri AGARRAT, Adjoint au Maire délégué aux Affaires Sociales et à la Proximité Quartiers Nord



Groupe démocrate et social

Le Budget que nous venons de voter, repose sur une prévision réaliste des Recettes, associée à une rationalisation des Dépenses courantes afin de respecter et maintenir équilibrée la balance des comptes. Notre épargne brute sera maintenue suivant le même taux que les années passées, sans grever nos capacités d'investissement. Les grands projets que nous nous étions fixés en début de mandat ont tous été mis en route et sont pour la plupart achevés ou en voie de finition. Ceci devrait permettre, pour les années à venir, une décélération des investissements. Tout cela sera ainsi réalisé sans recourir à l'emprunt : nous montrant ainsi économes des deniers de nos concitoyens. Cela témoigne de la capacité des élus que nous sommes, chacun dans sa délégation, à rechercher et à rapporter d'importants cofinancements auprès des collectivités comme le Conseil Général ou la Communauté du Pays d'Aix ; laissant ainsi à la charge de notre Ville à peine 20% de la dépense d'investissement. **> Henri-Michel PORTE,** Adjoint au Maire délégué à la Culture et aux Enseignements Artistiques **Michel PIQUET,** Conseiller municipal délégué à la Communication, à la Mémoire et au Patrimoine



Groupe des élus société civile

La venue de Pierre Rabhi à Vitrolles, sa visite au Romarin, sa rencontre avec les écoliers, son intervention aux Lumières ont été autant de moments magiques. Merci Pierre Rabhi. C'est en s'appuyant sur la légende du colibri que P. Rabhi a construit « le plan des colibris » avec celles et ceux qui sont prêts à faire leur part pour construire une société écologique et humaine. 5 thèmes organisent ce plan : économie : accès à l'énergie, de façon autonome, sans détruire les équilibres naturels ; agriculture : assurer sécurité, salubrité et autonomie alimentaire, durablement ; éducation : accompagner chaque être humain dans la découverte de lui-même ; démocratie : garantir l'intérêt général et la volonté populaire... Avec l'Agenda 21 de Vitrolles s'inscrit dans cette dynamique : un plan d'action élaboré avec et pour les Vitrollais qui conjugue développement économique, protection de l'environnement et vivre ensemble. C'est ce qui porte le PLU, le budget de la ville, et nos actions au quotidien, comme le dit Pierre Rabhi, *« C'est dans les utopies d'aujourd'hui que sont les solutions de demain. »* C'est et ça restera la raison de notre engagement au quotidien.

> Marie-Claude MICHEL, Adjointe de quartier déléguée à l'Environnement, aux Parcs et Jardins et à la Proximité Quartiers Sud



Rassemblement des droites vitrollaises

En ce début d'année, Christian BORELLI et les élus du groupe RVD vous présentent leurs vœux les plus sincères de bonne et heureuse année et surtout de bonne santé.

Contrairement aux promesses du gouvernement, l'année 2014 s'annonce très difficile pour les ménages Français, avec une multitude de plans sociaux, de taxes supplémentaires, d'impôts plus lourds…. Les Vitrollais ne seront pas épargnés par ces mesures prises par l'état et appliquées par une municipalité à la botte d'un gouvernement, d'un conseil général et d'un conseil régional de la même couleur politique et qui ont échoué dans tous les domaines.

Le débat d'orientation budgétaire nous a malheureusement confirmé ce constat.

Les dotations de l'état sont revues à la baisse ce qui va forcément obliger la municipalité à emprunter plus pour réaliser les investissements programmés, cela va se traduire obligatoirement par une hausse d'impôts. Les rythmes scolaires à la charge des communes vont augmenter les dépenses de fonctionnement du budget. L'achat de 80 caméras et la mise en place d'un comité d'éthique pour la vidéo-protection ne vont pas régler les nombreux problèmes d'insécurité rencontrés par les habitants. Le PLU mis en place qui devrait avoir pour but de préserver le cadre de vie, protéger et valoriser la trame verte (le plateau de l'Arbois) et la trame bleue (Les Salins du Lion)….. n'empêchera pas la construction d'immeubles au bord de l'étang ni de nouvelles constructions de logements sociaux prévus sur l'avenue de Marseille. La frénésie de bétonnage par le maire socialiste n'épargnera personne !!

La dynamisation de la vie culturelle, festive et d'animation dispose à présent d'une infrastructure de qualité (qui se résume avec une chaise géante !) servant de support aux manifestations culturelles.

L'opposition est en total désaccord avec les orientations budgétaires émises par la majorité lors du conseil municipal du 28 novembre. Elle s'est abstenue lors du vote pour le PLU qui n'améliorera pas notre cadre de vie, elle s'est abstenue pour le contrat local de sécurité qui ne réglera pas les vrais problèmes de sécurité des Vitrollais.

Les élus de la majorité socialo-communiste n'ont qu'une seule ambition c'est de rester accrochés à leur place !

> Christian BORELLI,
Conseiller municipal d'opposition

Permanences des élus

- **Loïc GACHON** Maire ; Conseiller général et Vice-Président de la CPA
  Permanences sur rendez-vous uniquement : 04 42 77 94 03
- **Jean-Claude MONDOLONI** Premier Adjoint délégué aux Bâtiments Communaux - Voirie Réseaux et Circulation - Finances - Transports en commun. *Permanences mardi et jeudi après-midi sur rendez-vous. Hôtel de ville : 04 42 77 94 12*

Pour rencontrer les élus ci-dessous, contactez le 04 42 77 91 52.

- **Marie-Thérèse THIBAUT** Adjointe déléguée à la Vie associative et Animation Urbaine
- **Pascale MORBELLI** Adjointe déléguée au Projet de Rénovation Urbain et Contrat Urbain de Cohésion Sociale - Habitat
- **Sophie ALLIOTTE** Adjointe déléguée à l'Administration Générale et Proximité des Bords de l'Etang
- **Jean-Claude DENJEAN** Adjoint au Maire délégué à la Démocratie de proximité
- **Catherine TRAN PHUNG CAU** Adjointe déléguée au Projet Educatif Local - Petite Enfance - Loisirs et Vacances
- **Michel RENAUDIN** Adjoint au Maire délégué au Personnel Communal
- **Dominique TAGUELMINT** Adjointe déléguée aux Politiques de prévention : Tranquillité Publique - Maison du droit
- **Claude MICHEL** Adjoint délégué à l'Urbanisme et à la Propreté.
- **Henri-Michel PORTE** Adjoint délégué à la Culture et Enseignements Artistiques
- **Henri AGARRAT** Adjoint délégué aux Affaires sociales et à la Proximité Quartiers Nord
- **Marie-Claude MICHEL** Adjointe de quartier déléguée à l'Environnement, aux Parcs et Jardins et à la Proximité Quartiers Sud
- **Sitti BOINA** Adjointe de quartier déléguée à la Proximité Quartiers Centre
- **Claire BAY** Conseillère municipale déléguée au Tourisme et Jumelage
- **Simon NEZRI** Conseiller municipal délégué à la Commande Publique
- **Vincent LA SCALA** Conseiller municipal délégué aux Associations Patriotiques et Anciens Combattants
- **Geneviève BRON** Conseillère municipale déléguée à l'Age d'Or
- **Marie-Dominique YOUSEF** Conseillère municipale déléguée à la Lecture Publique - Médiathèque
- **Marcel LICCIA** Conseiller municipal délégué aux Sports
- **Odette DESCLOUX** Conseillère municipale déléguée à la Vie Scolaire
- **Michel PIQUET** Conseiller municipal délégué à la Communication - Mémoire et Patrimoine
- **Judith DESSI** Conseillère municipale déléguée au Logement social
- **Alain AREZKI** Conseiller municipal délégué à la Coordination des missions concourant à la création d'emplois par le développement économique, la formation et l'insertion
- **Corinne REBOUL** Conseillère municipale déléguée au programme « AGIR pour l'énergie »
- **Isabelle ROVARINO** Conseillère municipale déléguée au Commerce - Artisanat et Économie
- **Jessica SGORLON** Conseillère municipale déléguée à la Programmation Culturelle Jeune et Jeune public
- **Pascal BIANCO** Conseiller municipal délégué à l'Hygiène et à la Sécurité du Personnel
- **Lalia ATTAF** Conseillère municipale déléguée à la Place des Jeunes dans la Cité
- **Julien MENGEAUD** Conseiller municipal délégué à l'Accessibilité - Lutte contre les Discriminations
- **Naïma MELLITI** Conseillère municipale déléguée à l'Emploi et Formation
- **Jin NERSESSIAN** Conseillère municipale déléguée à la Proximité Pinchinades/Croze
- **Marie-Odile PETRISSANS** Conseillère municipale déléguée à la Coopération Décentralisée
- **Rassemblement des Droites Vitrollaise (RDV)**
  Président du groupe : Christian BORELLI, Conseiller municipal.
  Permanences chaque mercredi de 16h à 18h à l'Hôtel de Ville et sur rendez-vous au 06 11 58 04 66 ou 06 87 12 33 54

INAUGURATION **SALLE DE SPECTACLES GUY OBINO**

VOEUX DU MAIRE

SAMEDI 11 JANVIER 2014 À PARTIR DE 18H30